

La Science asservie
Santé Publique : les collusions mortifères
entre industriels et chercheurs

Introduction au débat par Annie Thébaud-Mony, Jussieu 12 novembre 2014

Tout d'abord, je veux remercier la CGT Jussieu et Stéphane Rohrbach pour avoir accepté que ce premier débat autour de la *Science Asservie*, ait lieu à l'initiative du syndicat, en coopération avec les Editions la Découverte et l'association Henri Pézerat, ici à l'université Paris-6, sur le campus de Jussieu.

Ce lieu est hautement symbolique à double titre : lieu emblématique de la lutte contre l'amiante dès les années 1970, c'est aussi là qu'Henri Pézerat a vécu 32 ans d'engagement scientifique, citoyen, politique. Je vais y revenir.

Merci aussi à François Gèze, Josette Roudaire et Jean-Paul Teissonnière d'être avec moi, dans cet instant important de la sortie de ce livre, instant chargé d'émotion et d'évocation de tout ce que nous avons partagé, Henri et moi.

Dans cette introduction au débat, je vais revenir sur la genèse de ce livre, puis j'indiquerai quelques dimensions, à mes yeux essentielles, de ce que contient le livre.

Comment et pourquoi ce livre ?

L'acte fondateur remonte au début des années 1980, lorsqu'avec Henri, l'un et l'autre étrangers à ce champ de la santé publique, nous avons commencé à prendre la mesure de ce que nous avons appelé « la recherche captive »... captive des industriels, captives aussi de la rationalité économique dominante qui s'affirmait avec la fin des « trente glorieuses ».

Nous avons conscience de la violence faite aux militants ouvriers, dans la défense de leurs droits - surtout quand il s'agissait de la santé. Nous ne sous-estimions pas la collusion des pouvoirs, économique, politique, médical. En revanche, nous ne pouvions

mesurer l'extraordinaire confiscation du savoir sur les risques industriels par ceux-là même qui en tiraient profit. Elle va se révéler à nous tout au long de nos carrières de chercheurs.

Henri a emménagé à Jussieu en 1971 et l'amiante est venu percuter son parcours professionnel. Il fut avec le *Collectif Intersyndical Sécurité des Universités Jussieu*, à la fin des années 70, le pionnier de la lutte sur l'amiante en France, d'abord ici dans la mise en cause de l'intense contamination du campus, puis avec les ouvrières d'Amisol, usine d'amiante-textile aux portes de Clermont-Ferrand.

Avant cette lutte, Henri était spécialiste des minéraux (dans le domaine de la physico-chimie). Il était aussi, de très longue date militant politique et syndicaliste, aux côtés du mouvement ouvrier. Au terme de cette première expérience de lutte contre un risque industriel, non seulement à Jussieu mais surtout aux côtés d'ouvriers/ouvrières victimes de l'amiante, et alors qu'il prépare avec le collectif le livre - *Danger! Amiante* - publié en 1977 par Maspero, il prend conscience que son expérience scientifique peut contribuer à la compréhension des mécanismes de toxicité des fibres d'amiante. En 1978, il crée - avec son équipe de recherche - le premier programme de recherche fondamentale en toxico-chimie des fibres minérales, intitulé « solides inorganiques et cancérogenèse ».

Ce changement de thème de recherche correspond, écrira-t-il, à son profond désir « d'inscrire son activité de chercheur dans une finalité globale, liée aux besoins quotidiens de la société dans son ensemble ». Il sera constamment vigilant à ce que ses recherches soient en lien étroit avec une demande - le plus souvent implicite - de production connaissance sur la toxicité des poussières respirées par les travailleurs, qu'il s'agisse de l'amiante et autres fibres minérales, du charbon, du minerai de mines telles que Salsigne, mais en s'interrogeant aussi sur d'autres corps de métiers, tels que les tailleurs de pierre et autres ouvriers du BTP. Pour lui, il s'agit d'une recherche en santé publique... mais pas pour ceux que bousculent ses travaux ! Malgré la rigueur et le caractère « innovant » de ceux-ci, il sera souvent disqualifié au motif

qu'il est trop « engagé ».

Pour ma part, j'intègre la recherche en santé publique à l'INSERM, au début des années 1980, d'abord comme précaire de la recherche, puis chercheure. Pour moi, il s'agit d'une recherche pour l'action, dans la lutte contre les atteintes dues au travail. A l'évidence, le choix de mes recherches émerge d'une demande peut-être encore plus implicite mais néanmoins réelle, qui me conduit à travailler, par exemple, sur le rôle de la sous-traitance dans la remise en cause du droit à la santé des travailleurs souvent les plus précaires, ou sur l'invisibilité constamment reconduite des cancers d'origine professionnelle.

Mon « engagement » a également été source de stigmatisation, voire de disqualification. Et encore récemment !

Nous avons, Henri et moi, nourri notre expérience de recherche, jour après jour, à l'articulation des savoirs ouvriers/citoyens et des savoirs de différentes disciplines ou pratiques professionnelles. Pour nous, s'est imposée non seulement l'exigence d'une démarche pluri-disciplinaire, mais celle d'une mise à l'épreuve des faits, c'est à dire dans une relation permanente avec la réalité des conditions de travail à travers ce qu'en disent les travailleurs eux-mêmes. Nous nous sommes heurtés à cette santé publique « hors sol », inscrite dans le « paradigme du doute » dont je parle dans le livre, et à l'obsession de la modélisation mathématique, statistique, comme unique « preuve » légitime.

Cet incroyable appauvrissement de la production de connaissance sur la santé des travailleurs (et au-delà) nous est apparu en décalage de plus en plus flagrant avec les besoins de connaissance dans ce domaine, étant donnée la croissance vertigineuse de l'épidémie de cancers et autres conséquences sanitaires des risques industriels. Les inégalités - face à l'exposition aux risques, face aux atteintes, face à la mort - sont totalement absentes des préoccupations politiques et scientifiques actuelles, alors qu'elles ne cessent de se creuser .

Nous avons le projet d'écrire ce livre ensemble, parce qu'il nous semblait nécessaire

de faire une analyse plus approfondie de ce qui a conduit à l'impunité totale des industriels qui savent les risques qu'ils font prendre aux autres pour leur plus grand profit. Henri est mort trop vite et j'ai écrit seule ce livre que nous aurions aimé écrire à deux.

Quelques pistes, issues du livre, pour ouvrir le débat

Le premier objectif de ce livre est d'analyser comment les scientifiques, dans leur majorité, ont été amenés à s'inscrire dans un processus de confiscation et de corruption de la science au service des intérêts privés de grands groupes industriels et de leurs actionnaires, avec la complicité active de l'État. Cette alliance entre universités, organismes publics de recherche et industrie a assuré depuis des décennies le développement d'une rationalité scientifique dominante, orientée quasi exclusivement vers les besoins d'une croissance financière à très court terme. Le paradoxe est que cet asservissement de la science se fait au nom même d'une science soi-disant souveraine dans ses choix.

Amiante, plomb, nucléaire, chimie : même combat. Les risques sont connus parfois depuis des décennies voire des siècles, mais au nom des intérêts privés des grands industriels de chaque secteur, qui utilise des stratégies de mise en doute des risques pour en nier les effets puis les minimiser le plus longtemps possible...

Le choix politique d'une approche dominante, voire exclusive, des problèmes de santé par la modélisation mathématique a empêché la production de connaissances ancrées dans la réalité. Aujourd'hui, l'épidémie de cancer est hors de tout contrôle, laissant le champ libre à l'expérimentation humaine de nouveaux procédés, de nouvelles molécules et de nouveaux protocoles dits « thérapeutiques ». Les expérimentateurs ont des moyens financiers sans limite, tandis que les chercheurs non alignés sont constamment aux prises avec les difficultés de faire exister des démarches alternatives.

Le second objectif est justement de montrer comment une recherche fondée sur d'autres valeurs et visant d'autres finalités que celles d'un développement industriel

et financier répondant aux exigences de l'enrichissement de quelques-uns conduit à engager des démarches scientifiques alternatives qui mettent en synergie des savoirs complémentaires : ceux d'« experts-citoyens » et de « citoyens-experts ».

Tout au long du XX^e siècle, des militants, des scientifiques et des médecins ont affronté les industriels et leurs experts asservis pour alerter sur les dangers de l'amiante, de la radioactivité, du plomb, des pesticides et d'autres substances toxiques, mais ces alertes sont restées pour une grande part lettre morte. Nous continuons à nous heurter aux mêmes obstacles que nos prédécesseurs.

Mais la lutte continue pour résister à l'imposture scientifique de la santé publique « hors sol ». Des mobilisations citoyennes se multiplient et se diversifient. De la part de celles et ceux qui subissent les risques, une démarche est incontournable : refuser de se laisser enfermer dans le statut exclusif de victimes, pour devenir des contre-pouvoirs. Dans l'expérience d'Henri et la mienne, les lanceurs d'alerte ont été les citoyens et/ou travailleurs qui, individuellement ou collectivement, vivent les conséquences des risques industriels, en témoignent et résistent à leur pérennisation. Savoirs scientifiques et médicaux sont alors nécessaires pour instruire la preuve juridique de la mise en danger et le refus de la fuite en avant mortifère qui nous est imposée.

Je voudrais insister sur deux enjeux majeurs de la recherche scientifique :

- le « libre échange du savoir », indispensable au développement d'une controverse rigoureuse. Or, par exemple, impunément les auteurs du dernier rapport sur les causes du cancer en France ont choisi d'ignorer presque totalement la littérature scientifique sur les cancers professionnels et environnementaux.

- « L'obligation de subir nous donne le droit de savoir ». Cette phrase de Jean Rostand contient une exigence incontournable pour les chercheurs, celui de rendre accessible les connaissances acquises aux premiers concernés.

Avec l'extension du nucléaire, la prolifération des cultures OGM, la dissémination des nano-particules, les risques de la téléphonie mobile et autres nouvelles technologies,

sous couvert de « progrès », industriels et responsables politiques s'affranchissent chaque jour davantage de l'obligation première fondamentale du respect de la vie, avec la complicité des plus prestigieuses institutions scientifiques. Aujourd'hui plus qu'hier, l'obligation de subir nous donne le droit de savoir, pour agir contre les crimes industriels.